



# RAPPORT DU DIAGNOSTIC LOCAL DE SECURITE DE LA VILLE DE MOUNDOU

## Rapport final



***Projet de rétablissement de la confiance entre les forces de sécurité intérieure  
et la population (FED/2014/343-513)***

***Mars 2016***

## Table des matières

Liste des acronymes .....	3
Introduction.....	4
I. Présentation socio-économique et démographique de Moundou .....	7
II. Résultats du Diagnostic Local de Sécurité (DLS) .....	10
2.1. Principaux problèmes sécuritaires constatés dans la commune de Moundou.....	10
2.2. Analyse des incivilités (désordres et comportements antisociaux) .....	12
2.3. Ampleur du sentiment d'insécurité la nuit.....	13
2.4. Problématique sécuritaire au regard de la position géographique de la commune de Moundou .....	15
2.5. Dispositif sécuritaire (moyens et acteurs de la sécurité) .....	16
2.6. Analyse de la perception des FSI (rôle, mission, attribution, etc.) .....	17
2.7. Les attentes de la population en matière de sécurité et de prévention de la délinquance .....	18
2.8. Analyse du dispositif sécuritaire au regard des attentes de la population .....	19
III. Inventaire des actions menées par les acteurs locaux dans la prévention de la délinquance .....	20
Recommandations .....	21

## Liste des acronymes

ADH	Associations de défense des Droits de l'Homme
APLFT	Association pour la Promotion des Libertés Fondamentales au Tchad
CLSPD	Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
CM2	Cours Moyen niveau 2
CNPS	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
CP1	Cours Préparatoire niveau 1
CST	Compagnie Sucrière du Tchad
DLS	Diagnostic Local de Sécurité
FINADEV	Finances et Développement
FSI	Forces de Sécurité Intérieure
MCT	Manufacture des cigarettes du Tchad
LTDH	Ligue Tchadienne des Droits de l'Homme
ONRTV	Office Nationale de Radio et Télévision
PAFSI	Programme d'Appui à la Réforme des Forces de Sécurité Intérieure
RCA	République Centrafricaine
SNE	Société Nationale des Eaux
STE	Société Tchadienne d'Electricité
STAT	Société Tchadienne d'Affrètement et de Transit
STPE	Société Tchadienne des Postes et de l'Epargne
SOTEL	Société Tchadienne des Télécommunications
UE	Union Européenne

## **Introduction**

La prévention de la délinquance et la lutte contre l'insécurité font partie intégrante de la politique de sécurité des autorités de la région du Logone Occidental. Cette volonté a été manifestée à travers l'arrêté N° 076/RT/PR/PM/MATSP/RLOG/SG/2014 publié le 09 janvier 2015 portant création, organisation et fonctionnement du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) dans la commune de Moundou.

La recherche d'une meilleure efficacité en matière de prévention de la délinquance nécessite un diagnostic partagé et une analyse commune des problématiques et des enjeux de sécurité publique afin de permettre aux différents acteurs de répondre efficacement en tenant compte des réalités locales.

L'objectif principal du présent Diagnostic Local de Sécurité (DLS) est de dresser un état des lieux des phénomènes d'insécurité et de délinquance dans la commune de Moundou, d'en mettre en évidence les tendances et de cibler les situations, les lieux et les publics qui devront retenir l'attention.

Il s'agit en effet d'un premier document d'orientation élaboré par le CLSPD de Moundou avec l'appui technique de l'Association Coginta et de l'Association pour la Promotion des Libertés Fondamentales au Tchad (APLFT) dans le cadre du projet « *Rétablissement de la Confiance entre les Forces de Sécurité Intérieure (FSI) et la Population* » financé par l'Union Européenne (UE) à travers le Programme d'Appui à la Réforme des Forces de Sécurité Intérieure (PAFSI).

Les résultats issus de cette analyse doivent favoriser le partenariat et la coproduction de la sécurité entre les autorités administratives, les forces de sécurité et la population; mettre la sécurité publique au cœur du développement économique et social de la commune; et enfin permettre d'identifier les actions prioritaires à court et moyen termes.

## Approche Méthodologique

Sur la base des premiers échanges et constatations faits par les membres du CLSPD qui dénotaient l'absence de données statistiques criminelles, policières et judiciaires sur la commune de Moundou et le manque de moyens financiers pour réaliser une enquête de victimisation, il a été décidé de privilégier une analyse qualitative reposant sur des entretiens individuels et des focus groups.

Par ailleurs, lors de la phase préparatoire du diagnostic les autorités administratives ont encouragé le CLSPD à mettre l'accent sur un certain nombre de quartiers sur la base des critères suivants: forte concentration de population ; présence significative de migrants ; activités économiques importantes ainsi que la présence de nombreux débits de boisson et loisirs, etc. En effet, selon les autorités administratives et communales, c'est dans les quartiers Doyon, Guelkoura, Guelkol I, Guelkol II, Baguirmi, Haoussa, 15 ans, Doumbeur I, Doumbeur II, Mbombaya et Belaba que les actes de délinquance et de criminalité semblent se concentrés.

Par la suite, une liste des personnes à rencontrer pour des entretiens a été dressée ainsi que les structures auprès desquelles les données quantitatives devaient être collectées. Pour cela, une grille d'entretien, une grille d'observation et une grille de recherche documentaire ont été développées et validées par le bureau du CLSPD, puis utilisées pour la collecte et l'analyse des données qualitatives et quantitatives. Le diagnostic s'est déroulé de la manière suivante :

- **Recherche documentaire**

Elle a permis de réunir des informations générales qui renseignent sur la situation administrative, urbanistique, sociodémographique et économique de la commune de Moundou, sa position géographique, ainsi que sur les phénomènes de délinquance et de criminalité. *La liste des ouvrages consultés est présentée en annexe N°1.*

- **Réunions de focus group**

Elles ont permis de recueillir, entre autres, l'avis de la population sur la situation sécuritaire dans leur quartier et leur ville, leur perception de l'activité des forces de l'ordre et enfin leurs attentes en matière de sécurité.

A ces focus group ont été conviés différentes couches sociales dont les chefs de quartiers et leurs notables, les responsables religieux et les représentants des femmes et des



*Vue des participants au focus group au quartier Guelkoura*

jeunes. Cette étape a constitué un des temps forts du DLS car elle a permis de réaliser un débat public, de confronter les avis et enfin de formuler une vision commune. *La liste des participants aux focus groups en annexe N°2*

- **Entretiens individuels**

Les entretiens individuels ont été réalisés avec des personnes qui relèvent de certaines structures déconcentrées de l'Etat notamment le préfet, les commandants des brigades de recherche et territoriale, le commandant de la police municipale, les délégués de l'action sociale, de la santé, du tourisme, de l'éducation ainsi que le coordonnateur de l'assiette fiscale de la Mairie de Moundou.

Ils se sont poursuivis auprès des leaders religieux, des représentants des femmes commerçantes et des jeunes, le représentant des conducteurs des motos taxis et les responsables des Associations de défense des Droits de l'Homme (ADH) au niveau régional.

Toutes ces personnes touchées jouent un rôle dans la prévention de la délinquance.

- **Observation directe**

Dans le cadre du diagnostic, les membres du CLSPD ont été sur le terrain pour constater par eux-mêmes les nombreuses infractions et incivilités notamment en matière de sécurité routière et de dépôt anarchique des ordures ménagères.

- **Traitements et analyse des données**

Une fois collectées, les données ont fait l'objet d'un traitement et d'une analyse par les membres du bureau du CLSPD avec l'appui technique du projet susmentionné. Ce travail a permis le contrôle de la qualité des informations et la rédaction d'un projet de rapport soumis à restitution et validation.

- **Restitution et validation des résultats**

Les résultats du DLS ont été présentés à l'ensemble des membres du CLSPD pour validation provisoire puis, au cours d'un atelier aux autorités politico-administratives pour une validation définitive.

## I. Présentation socio-économique et démographique de Moundou

**Sur le plan géographique**, la commune de Moundou est située au sud du Tchad, entre les latitudes, 8°30' et 8°40' Nord et les longitudes, 16° et 16°10' Est.

Eloignée de plus de 500 km de la capitale, Moundou est implanté dans une cuvette plate et est limitée au nord par la sous-préfecture de Déli, à l'ouest par la sous-préfecture de Bah et le lac Wey, à l'est par le lac Taaba et au sud par la sous-préfecture de Mbaïkoro; ce qui explique l'enclavement de certaines parties de la ville lors des crues et du débordement du fleuve.

S'étendant sur plus de 7 km du sud au nord, la commune de Moundou a une superficie de 317km<sup>2</sup>. Elle est le chef-lieu de la Région du Logone Occidental et du département de Lac Wey.

**Sur le plan administratif**, la région du Logone Occidental dont Moundou est le chef-lieu est la plus petite entité territoriale administrative du pays mais qui, paradoxalement a la plus forte densité de population du pays. Sa position géographique au sud-ouest du pays, à proximité de la zone du projet pétrole de Doba et limitrophe du Cameroun voisin en fait un axe stratégique pour les communications.

La ville est découpée en sept (7) arrondissements municipaux, vingt-six (26) quartiers et deux cent soixante (260) carrés. Tous les services déconcentrés de l'Etat y sont représentés. Par ailleurs, on y trouve des universités qui forment des étudiants venant de tout horizon.

A côté de ces services déconcentrés de l'Etat, on dénombre 07 structures paraétatiques qui sont:

- la Société Nationale des Eaux (SNE)
- la Société Tchadienne d'Electricité (STE)
- la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS)
- la Société Tchadienne d'Affrètement et de Transit (STAT)
- l'Office Nationale de Radio et Télévision (ONRTV)
- la Société Tchadienne des Postes et de l'Epargne (STPE)
- la Société Tchadienne des Télécommunications (SOTEL)

**Sur le plan socio-démographique**, la commune de Moundou est cosmopolite car elle renferme différents groupes ethniques notamment les Gambaye, les Kaba, les Laka, les Gor, les Mouroum, les Mbaye, les Goulaye et de nombreuses ethnies venant de la partie nord du Tchad et des pays limitrophes à savoir le Cameroun et la République centrafricaine.

Moundou, le chef-lieu de la région est considéré comme la capitale économique du pays. Selon le recensement démographique et de l'habitat de 2009, la population de Moundou s'élève à 150.115 habitants dont 74.298 femmes. La population des jeunes de 0-14 ans est

de 66 702 et celle de 15-24 ans est de 33 397, ce qui signifie que 66% de la population totale de Moundou est âgée de moins de 24 ans.

Moundou connaît un exode rural important des jeunes des villages limitrophes de la commune comme Koutoubeti, Milandi, Mbaikoro, Tilo, Mbalkabra et Mbala-Banyo à la recherche des travaux domestiques et artisanaux. En effet, les statistiques des services de la surveillance du territoire indiquent que 25% des jeunes de Moundou proviennent des milieux ruraux.

**Sur le plan scolaire**, les statistiques de l'Inspection départemental du Lac Wey dénombrent 20 écoles publiques à cycle complet (CP1-CM2), 52 écoles privées dont 47 à cycle complet.

L'effectif dans les établissements scolaires publics en 2015 est de 23.182 élèves dont 11.518 filles et, dans le privé, 14.173 élèves dont 6.589 filles.

**Sur le plan économique**, Moundou est considérée comme la capitale économique du Tchad et renferme d'importants établissements commerciaux et des usines de production et de transformation. Il existe dans la commune un grand marché et des petits marchés repartis dans les quartiers et arrondissements.

La ville de Moundou, vu sa position géographique à l'intersection entre les villes du Sud et les pays limitrophes à l'Ouest, et sa fonction de lien entre le Sud et le Nord du pays est un important centre d'échanges commerciaux au niveau national et international. L'implantation de quelques usines de production et de transformation des matières premières à Moundou lui confère un flux économique non négligeable. Elle est donc un nœud de communication et un carrefour important dans la région.

**Tableau récapitulatif des principaux opérateurs économiques (liste non exhaustive)**

Désignation	Nombre
<b>Usines</b>	
Brasseries du Logone	1
Manufacture des cigarettes du Tchad (MCT)	1
Huilerie/Savonnerie	1
Coton Tchad-Société Nouvelle	1
<b>Etablissements commerce</b>	
Dépôt de la compagnie sucrière du Tchad (CST)	1
Auberges	39
Hôtels	10
Boulangeries- pâtisseries	4
Entreprises de construction (ENCOBAT et Entreprise de construction GOLBE DIONREUBEU Thomas)	2
Entreprises de téléphonie mobiles (Salam, Airtel, Sotel et Tigo)	4
Bars et alimentations	149
<b>Institutions bancaires et de micro-finances</b>	
Ecobank	1
Banque Commerciale de Chari	1
Société Générale Tchad	1

Orabank	1
Banque Sahelo-sahélienne pour l'Investissement et le Commerce	1
Comercial Bank Tchad	1
Agence de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale	1
Agence d'Express Union	1
Etablissement FINADEV (Finances et Développement)	1
Agences de voyages	15
Gare routière	2
Marchés	9
Abattoirs	7
Sociétés privées de gardiennages	7

\* Selon les sources de la Mairie de Moundou

**Sur le plan sanitaire**, les données recueillies auprès de la délégation sanitaire de Moundou font ressortir 04 catégories de structures sanitaires.

Désignation	Nombre
Centre de santé public	03
Centre de santé privé	02
Cliniques et cabinets sanitaires	07
Centre de santé confessionnel	04
Garderies communautaires et jardins d'enfants	5

**Sur le plan de l'assainissement et de la gestion des déchets**, les quartiers les plus pauvres ne sont pas équipés de latrines. Les quelques rares fosses qui s'y trouvent sont dans la plupart des cas aménagées sans le moindre respect des conditions d'hygiène.

Le manque de maîtrise de la gestion des déchets solides menace l'environnement naturel, l'hygiène et la santé de la population. Les moyens humains et matériels actuels de la mairie de Moundou ne lui permettent pas d'assurer un service de collecte convenable. La faible fréquence des tournées et la faible capacité du parc de camions impliquent une accumulation de déchets dans certains quartiers.

## II. Résultats du Diagnostic Local de Sécurité (DLS)

### 2.1. Principaux problèmes sécuritaires constatés dans la commune de Moundou

Les données du diagnostic de la ville de Moundou recueillies auprès de la population ont mis en exergue les principaux problèmes sécuritaires qui sont entre autres: la consommation des stupéfiants, la consommation excessive de l'alcool, les agressions physiques, les accidents de circulation et les incivilités.

Cependant, les statistiques policières classent par ordre d'importance les principaux problèmes de sécurité allant des accidents de circulation aux abus de confiance en passant par les vols.

Les résultats des différents entretiens et consultations auprès de la population et des services déconcentrés, ainsi que les statistiques policières obtenues auprès des services de police, font ressortir ce qui suit :

En ce qui concerne les **stupéfiants**, les produits fréquemment consommés sont le tramol, les diluants pour coller les chambres à air, les dopants cultivés localement appelé « 40 oiseaux » et la chicha associée à la drogue. Ceux-ci conduisent les consommateurs à des comportements agressifs allant des tapages nocturnes aux bagarres ainsi qu'aux vols et aux agressions sexuelles.

Cette consommation s'observe principalement dans les gares routières, les quartiers 15 ans et Guelbé, les abords du fleuve Logone et autour des différents marchés. Ces lieux constituent des sources d'insécurité pour la population.

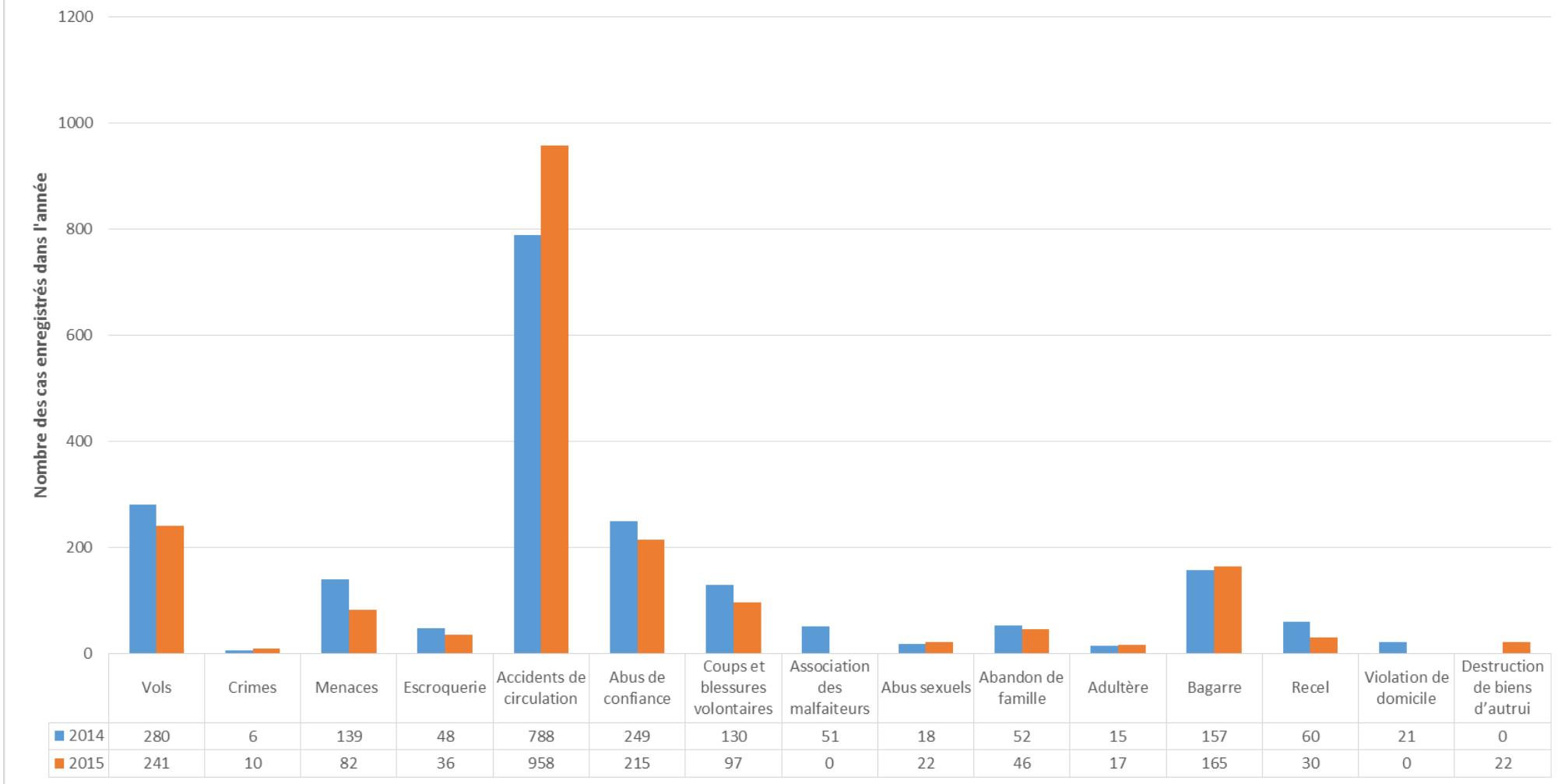
Parmi les consommateurs, on trouve principalement des jeunes vendeurs ambulants et des conducteurs des motos taxis mais aussi des dockers ou encore des transporteurs routiers et leurs apprentis en provenance des pays voisins (Nigeria, Cameroun et RCA), etc.

Outre les consommateurs de stupéfiants, on observe une dynamique inquiétante de jeunes consommateurs de boissons indigènes fabriquées localement (bilibili, couchette, argui) et des whiskies frelatés en sachets.

S'agissant des **agressions** notamment les menaces, coups et blessures volontaires, les bagarres et homicides, les statistiques policières indiquent 426 cas dénombrés en 2014 et 354 cas de janvier à octobre 2015. Les auteurs sont certains jeunes de la commune de Moundou qui étaient, entre temps, absorbés par les sociétés pétrolières pendant la construction du pipeline et qui se sont vu remercier et mis en chômage au terme de leur contrat.

Ces jeunes désœuvrés, à la recherche du mieux-être, se livrent à des actes de banditisme et d'agressions pour se procurer des biens d'autrui. Ces actes sont fréquents et s'observent à l'approche de la fin d'année vers les mois de novembre, décembre et janvier.

## Situation des Infractions de la Ville de Moundou (2014 & 2015) recueillies auprès de la Police Nationale et de la Gendarmerie



Bien que les cas constatés en 2015 soient en baisse par rapport à l'année 2014, il faut remarquer que les statistiques du dernier trimestre de l'année 2015 n'ont pas été encore prises en compte.

Dans le domaine de la **sécurité routière**, malgré que les statistiques policières des 3 derniers mois de 2015 n'aient pas été collectées, on remarque qu'il y a eu un accroissement des cas d'accidents constatés. En 2014, on dénombre 788 cas contre 958 en 2015 sur la période janvier-septembre. La plupart de ces accidents sont commis par les conducteurs des motos taxis à cause de la non maîtrise de la conduite, de l'insuffisance des panneaux de signalisation sur les axes principaux et de l'ignorance de la population. Les axes les plus fréquentés et animés enregistrant le plus d'accidents sont, entre autres, les avenues Mota, Ngarta Tombalbaye et Neghor.



*Vue d'un carrefour majeur en centre-ville sens rond-point, ni signalisation*

## **2.2. Analyse des incivilités (désordres et comportements antisociaux)**

Dans la commune de Moundou, de par son statut de 3<sup>ème</sup> ville du Tchad, il n'est pas étonnant de constater un peu partout des actes d'incivilités. Certains actes relèvent des comportements inciviques de la population tandis que d'autres sont liés aux problèmes d'aménagement de la ville.

Sur le plan **comportemental**, on constate dans les quartiers 15 ans, Doumbeur I, Guelkoura, Baguirmi, à proximité du grand marché, aux abords du fleuve Logone, aux alentours des établissements scolaires tels que l'école Rizièrre, l'école Quartier, le collège Lac-Taba, Doyon et Dombao certains adolescents et jeunes adultes qui présentent une attitude agressive. Ceci se traduit également par la présence des enfants de la rue et des pickpockets dont le comportement menace la quiétude des passants. On assiste parfois à des cas de bagarres. Cette situation se justifie par une importante activité de vente et de consommation d'alcool et de stupéfiants dans les quartiers précités.

Sur le plan du **transport urbain**, la commune de Moundou n'est pas desservie par les taxis ou les transports publics mais par des milliers de motos taxis. Au 30 octobre 2015, au total **1.987** motos taxis étaient enregistrées auprès de l'Association des Motos Taxis de Moundou. Bien qu'utiles et pourvoyeurs d'emploi pour la jeunesse, ces motos taxis sont souvent sources d'accidents de circulation et de trafics anarchiques dans la ville. En effet, bien que les conducteurs soient organisés en association, très peu parmi eux maîtrisent les règles élémentaires de conduite en ville et respectent le code de la route. Par ailleurs, leur

comportement vis-à-vis de leurs clients est parfois source d'insécurité notamment en période nocturne ou plusieurs agressions de passagers ont été constatées.

On peut noter toutefois que les conducteurs de motos taxis sont également victimes d'agression dans l'exercice de leur profession (46 cas en 2015). Cette situation dénote la nécessité de renforcer la réglementation qui encadre cette activité.



Sur le plan de *l'assainissement et de l'hygiène*, on observe un comportement incivique de la population malgré les efforts de la mairie dans la sensibilisation à travers le projet « Moundou Ville Citoyenne » et le ramassage des ordures par les services techniques de la voirie.

Des dépôts spontanés d'ordures sont constatés ça et là dans les quartiers, aux alentours des marchés et dans certains lieux publics. Certains canaux d'évacuation d'eau sont obstrués par les dépôts d'ordures ménagers.

Un comportement non du moindre observé dans la ville de Moundou, est la défécation à l'air libre dans les espaces non occupés surtout aux abords du fleuve, des rues, des marchés et aux alentours, et dans les cours des écoles.

Par ailleurs, les quartiers tels que Haute Ville à l'entrée de Moundou par Kelo, Belaba, Doumbao et Bomian sont les plus réputés inaccessibles en saison pluvieuse à cause de l'absence des canaux de canalisation des eaux et des immondices qui rendent difficile la circulation dans ces quartiers.



*Insuffisance des canaux de drainage des eaux usées et pluviales*

### **2.3. Ampleur du sentiment d'insécurité la nuit**

Dans la ville de Moundou, malgré les positionnements des forces de l'ordre dans les grandes artères la nuit certaines personnes interrogées lors du DLS évoquent un sentiment d'insécurité fort en période nocturne.



*Absence d'éclairage public dans certains quartiers*

Les actes de banditisme et de délinquance sont constamment enregistrés entre autres ceux des braquages à mains armées des engins à 2 roues associés aux meurtres qui résultent de la consommation des stupéfiants. La presque quasi-totalité des quartiers sont exposés. Ces actes de délinquance sont souvent menés entre 20 heures et 05 heures du matin.

Enfin, l'absence d'éclairage d'une bonne partie de la ville la nuit constitue un facteur d'insécurité permanent pour les habitants.



*Etablissements scolaires sans surveillance nocturne*



*Existence des bâtiments publics ou privés non habités, les kiosques et cabarets en bordures des rues sans fermeture*

## **2.4. Problématique sécuritaire au regard de la position géographique de la commune de Moundou**

La problématique sécuritaire dans la commune de Moundou en rapport avec sa position géographique relève des points suivants :

- Une population cosmopolite, facteur potentiel de richesse et de développement culturel, qui est malheureusement source de tensions sociales ;
- Sa proximité avec les pays limitrophes en conflit et/ou menacés par les activités terroristes constituent une source d'insécurité ;
- La facilité de la circulation et de la consommation des stupéfiants en provenance des pays limitrophes comme le Nigeria, le Cameroun et la Centrafrique compte tenu de la porosité des frontières terrestres.

### *2.4.1. Zones frontalières et flux migratoires*

L'exploitation du pétrole de Komé situé à 75 Km de Moundou a drainé une forte population tchadienne mais également des personnes des pays voisins, tels que le Cameroun et le Nigeria, dans la commune. Certaines d'entre elles sont venues à la recherche du travail sur les chantiers pétroliers alors que d'autres se sont installées en tant que commerçants. Suite à la diminution d'activités sur les champs pétroliers, des migrants se retrouvent aujourd'hui sans emploi et constituent des groupes vulnérables et/ou à risques.

La porosité des frontières terrestres avec ses voisins notamment la région du Logone Oriental où sont installés les réfugiés centrafricains et les retournés tchadiens ayant fui les atrocités de la RCA a engendré un flux migratoire important vers Moundou. Cette situation a pour conséquence le squat des bâtiments inoccupés, l'augmentation de vagabondage sexuel et une stigmatisation des étrangers.

### *2.4.2. Flux économiques*

La ville de Moundou, vu sa position géographique à l'intersection entre les villes du Sud et les pays limitrophes à l'Ouest et sa fonction de lien entre le Sud et le Nord du pays, est un important centre d'échanges commerciaux au niveau national et sous régional. Son statut de capitale économique du Tchad et l'implantation de quelques usines de production et de transformation des matières premières, et sa proximité avec les champs pétroliers de Doba induit un important flux de communications et de marchandises.

Moundou exporte ses produits agricoles notamment le coton, l'arachide et le sésame vers les pays voisins comme la RCA et le Cameroun et à l'inverse importe les produits manufacturés tels que les produits chimiques et les produits agro-alimentaires.

Moundou constitue le passage privilégié du transport des matériels et équipements destinés aux sociétés pétrolières qui opèrent dans le sud du pays. Dans bien des cas, les procédures

de dédouanement des marchandises importées sont réalisées dans la circonscription douanière de Moundou.

Ce flux facilite l'entrée sur le territoire communal de produits prohibés comme les whiskies frelatés, le tramol et autres substances psychotropes.

#### *2.4.3. Urbanisation croissante*

Contrairement aux données du RGPH de 2009 qui est de 150.115 habitants, la population de Moundou a atteint environ 190.000 habitants en 2014. Cette poussée démographique a eu d'importantes conséquences sur l'occupation de l'espace et s'est traduite par la création de nouveaux arrondissements avec l'intégration de villages environnants tels que Doheuri, Belaba, Bonon et Ngara dans la commune.

Ainsi, comme évoqué précédemment, malgré les efforts en cours consentis par la commune on peut remarquer que l'accroissement de la population lié à l'extension de la ville ne s'est pas accompagné d'aménagements suffisants tels que l'éclairage des voies publiques, la tracée des rues secondaires, le réseau de canalisations, la mise en place des équipements et infrastructures pour l'assainissement de la ville, etc.

En conséquence de cela :

- l'absence d'éclairage public, facteur d'insécurité, facilite les actes de vandalisme, de cambriolage et augmente le sentiment d'insécurité chez la population ;
- le faible taux des rues bitumées associé à l'insuffisance du réseau d'évacuation des eaux pluviales et usées et au manque de signalisation routière impactent les conditions de circulations routières et contribuent aux accidents de la route.
- les forces de l'ordre éprouvent des difficultés pour couvrir la ville et assurer une veille sécuritaire à l'intérieur de la commune.

#### ***2.5. Dispositif sécuritaire (moyens et acteurs de la sécurité)***

A Moundou, toutes les principales institutions de sécurité sont implantées, à savoir la délégation de la Police Nationale qui dispose d'un commissariat central, de deux (02) Commissariats d'arrondissement et d'un secteur de surveillance du territoire ; la Légion de Gendarmerie Nationale subdivisée en Brigade de recherche et Brigade territoriale ; et la Garde Nationale et Nomade composée de deux unités dont l'une à la charge de la surveillance des édifices publics et la sécurité des autorités administratives et l'autre de la Maison d'arrêt.

En plus de ces institutions précitées, on note également la présence d'autres institutions telles que la douane, l'Agence Nationale de Sécurité, les sapeurs-pompiers, les agents des eaux et forêts et la Police Municipale qui contribuent à la sécurité publique et au maintien de l'ordre dans la ville.

Malheureusement tous ces intervenants semblent éprouver d'énormes difficultés matérielles et en effectif pour accomplir correctement leur mission comme l'indique le tableau ci-dessous.

Acteurs de sécurité	Moyens d'action	
	Effectifs	Moyens roulants
Police nationale	365	4
Gendarmerie Nationale	252	4
Garde Nationale et Nomade	X	01
Police Municipale (dans les arrondissements)	195	65

La distribution des effectifs de la police nationale et de la gendarmerie sur le territoire des zones étudiées ne répond pas à des critères très clairs ou évident au premier abord. Il serait utile dans une stratégie intégrée de préciser ces critères et de revoir le dispositif en fonction de cette réflexion. Ce qui semble plus opaque également est le déploiement très inégal de postes de police. Il serait utile que la police redéfinisse ses priorités en matière de déploiement des postes de police afin de répondre à l'insécurité et la demande sociale dont nous constatons qu'elle appelle de ses vœux des postes de police notamment là où le déficit est flagrant.

A la problématique des effectifs et de la couverture de postes de quartier s'ajoute celle des infrastructures. En effet, les bâtiments abritant les forces de l'ordre sont dans un état de vétusté avancée qui nécessiterait des travaux importants de rénovation ou une reconstruction complète pour certains. Par ailleurs, sur le plan logistique et opérationnel, le nombre de véhicules mis à disposition des unités est bien en deçà des besoins réels. Lorsque les véhicules ou les motos sont à disposition, c'est bien souvent l'essence qui manque.

## **2.6. Analyse de la perception des FSI (rôle, mission, attribution, etc.)**

Dans le cadre de leurs attributions régaliennes les forces de l'ordre ont pour mission entre autres de veiller à la sécurité et à la protection des personnes et des biens, d'assurer le maintien et le rétablissement de l'ordre public et de veiller à la tranquillité et à la salubrité publique.

Mais les résultats des entretiens menés dans le cadre de ce DLS montrent un sentiment mitigé de la part de la population à leur égard. Il ressort des entretiens et consultations ce qui suit:

- ⊕ Les forces de l'ordre sont plus attirées par des actions qui leur procurent un gain immédiat plutôt que de servir la population de manière désintéressée.
- ⊕ Les forces de l'ordre interviennent souvent tardivement en cas de sollicitation malgré leur proximité avec les lieux de commission d'infraction et les moyens mis à leur disposition par l'Etat. Dans bien des cas, des frais de déplacement sont exigés avant toute intervention.

- ✚ Les forces de l'ordre entretiennent une faible collaboration avec les chefs de quartier en matière de sécurité.
- ✚ Les forces de l'ordre sont parfois à l'origine d'accidents car lors des contrôles de motocyclistes, les agents peuvent être amenés à se cacher et surgir brutalement sur les conducteurs pour les arrêter. Il importe toutefois de souligner que le comportement des agents résulte bien souvent de l'incivisme des conducteurs.
- ✚ Le comportement de certains agents dans l'exercice de leur fonction contribue au sentiment d'insécurité lorsque ceux-ci se rendent coupables d'actes contraires à l'éthique professionnelle, notamment dans les cas de trafic d'influence et d'abus d'autorité.
- ✚ L'absence du contrôle des agents par la hiérarchie contribue à des dérives professionnelles et ternit l'image des services.
- ✚ L'absence de lisibilité du rôle de la gendarmerie, de la police et de la garde nationale et nomade du Tchad.
- ✚ L'absence de formation initiale et continue des agents contribue à la méconnaissance de leurs rôles, de leurs missions et de leurs attributions et par conséquent affaiblit l'efficacité et la performance des services.

## ***2.7. Les attentes de la population en matière de sécurité et de prévention de la délinquance***

Le DLS a permis à la population d'exprimer ses attentes en matière de sécurité et de prévention de la délinquance. Elles sont ainsi exprimées :

- ✚ Que soient instaurées, de manière sporadique et en fonction de la situation sécuritaire des patrouilles mixtes regroupant la Police Nationale, la Gendarmerie Nationale, la Garde Nationale et Nomade et la police municipale afin de pallier au sous-effectif des forces et ainsi renforcer le dispositif au profit de la population.
- ✚ Que soit instaurée une synergie d'action de prévention et de lutte contre l'insécurité dans la ville impliquant les forces de l'ordre, les autorités administratives, les autorités traditionnelles ainsi que tout autre acteur susceptible de contribuer au maintien de la quiétude de la population.
- ✚ Qu'il soit créé dans chaque arrondissement des postes de police ou de gendarmerie afin de rapprocher les services de sécurité du citoyen.
- ✚ Que les services de police et de gendarmerie prennent des dispositions nécessaires pour que cessent les tracasseries dans la perspective du rétablissement de la confiance entre les forces de sécurité intérieure et la population.

- Que soient clarifiés les rôles, attributions, missions et limites des acteurs étatiques de la sécurité dans la ville (Police Nationale, Gendarmerie Nationale, Garde Nationale et Nomade, Agence Nationale de Sécurité, Douane, Eaux et forêts).
- Que le rôle des organisations de la société civile dans la prévention de la délinquance soit reconnu et soutenu par les autorités politico-administratives.
- Que la réglementation relative aux heures d'ouverture et de fermeture des débits de boisson et autres lieux de distraction soit correctement appliquée.
- Que les propriétaires des ciné-clubs soient sensibilisés aux risques auxquels les jeunes peuvent être exposés par la diffusion de certains films à caractère violent ou pornographique.
- Que le contrôle nocturne des conducteurs des motos taxis soit effectif afin de débusquer d'éventuels délinquants.
- Que les mesures réglementaires relatives aux trafics et à la consommation des stupéfiants soient appliquées et suivies.
- Que la commune prévoit un plan d'aménagement des routes secondaires et d'éclairage public.
- Que les procédures réglementaires de délivrance des permis de conduire soient respectées afin d'améliorer la sécurité des usagers de la route.

## **2.8. Analyse du dispositif sécuritaire au regard des attentes de la population**

Comme mentionné dans la section relative au dispositif sécuritaire, l'ensemble des services de sécurité sont représentés dans la commune de Moundou. Toutefois, les moyens humains et matériels dont disposent les forces de l'ordre sont loin d'être suffisants au regard de l'expansion de la ville qui s'étend, aujourd'hui, sur une superficie de 317 km<sup>2</sup>.

Dans ces circonstances, il s'avère difficile de couvrir les attentes de la population. Ceci se traduit par une répartition inéquitable des services de sécurité sur le territoire communal car le commissariat central et ses deux commissariats d'arrondissements ainsi que les brigades territoriales et de recherche sont quasiment tous regroupés au centre-ville sur un rayon d'environ 3 km.

Ainsi, les quartiers périphériques tels que, Doyon, Doumbeur, Doheri, Ngara et Dokap sont faiblement couverts par l'offre de sécurité. En effet, l'effectif global des forces de sécurité intérieure s'élève à 812 agents pour une population estimée à 150.115 habitants soit un ratio 1 agent pour 185 habitants. A cela, s'ajoute la faible dotation des services en moyens roulants affectant ainsi négativement la promptitude dans l'action en cas de sollicitation.

### **III. Inventaire des actions menées par les acteurs locaux dans la prévention de la délinquance**

En complément des actions des forces de l'ordre et celles de la justice, certains acteurs locaux tels les services déconcentrés de l'Etat et la société civile mènent des actions de prévention de la délinquance à travers différents projets de sensibilisation mis en œuvre dans la commune de Moundou.

On peut citer entre autres :

<b>Partenaires</b>	<b>Actions menées</b>	<b>Période d'exécution</b>
Projet Moundou ville citoyenne sur financement de l'Union Européenne Subvention n° DCI-NSAPVD/2012/302-091	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ateliers et formations sur les questions de sécurité, hygiène et assainissement</li> <li>- Concertations inter-acteurs sur les thématiques de sécurité</li> <li>- Plaidoyers auprès des autorités pour le changement du comportement des forces de l'ordre</li> </ul>	2012-2014
Ligue Tchadienne des Droits de l'Homme (LTDH)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Campagnes de sensibilisation sur la question de sécurité à travers les causeries débats</li> <li>- Actions de dénonciation et des communiqués de presse sur les actes visant à créer l'insécurité</li> <li>- des plaidoyers auprès des autorités sur les problèmes d'insécurité</li> </ul>	2010-2015
Délégation de l'Action Sociale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Actions de sensibilisation à la parentalité responsable</li> </ul>	En fonction de la disponibilité financière
Association pour la Promotion des Libertés Fondamentales au Tchad (APLFT)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Information et sensibilisation sur l'accès à la justice, la citoyenneté, la prévention et la gestion des conflits à travers les médias</li> <li>- Gestion non violente des conflits en milieu jeunes et dans les établissements scolaires secondaires ;</li> <li>- Installation des clubs de vulgarisation de droit dans les établissements secondaires ;</li> <li>- Appui à la lutte contre la violence et à la construction d'un Etat de droit.</li> </ul>	Permanent
COGINTA/APLFT	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui à la mise en place du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance</li> <li>- Appui à la réalisation du diagnostic local de sécurité</li> <li>- Appui à l'élaboration du plan local de sécurité (actions prioritaires en matière de prévention de la délinquance)</li> <li>- Formation des forces de sécurité intérieure et des autorités locales sur l'éthique et la déontologie policière</li> </ul>	Mai 2014 – mai 2016

## **Recommandations**

Les recommandations issues de ce DLS sont intimement liées aux principaux problèmes sécuritaires constatés dans la commune de Moundou. Elles sont formulées en vue de répondre aux préoccupations sécuritaires de la population qui s'est exprimée lors du diagnostic. La présentation des recommandations ci-dessous est organisée suivant l'ordre d'importance des problèmes :

### ***La circulation routière***

- développer des actions de sensibilisation à l'endroit des usagers de la circulation routière à travers des supports audio, visuels et graphiques sur les règles de la circulation routière ;
- interdire l'utilisation du téléphone portable lors de la conduite d'engins de toutes sortes ;
- installer dans les grands axes les panneaux et les feux de signalisation.
- initier des actions de formation initiale et continue des conducteurs de motos taxis à la conduite à travers leur association/regroupement.
- intensifier le contrôle de routine des automobilistes et conducteurs d'engins à deux roues.
- améliorer la gestion de la circulation routière dans la ville de Moundou aux heures de pointe et dans les endroits stratégiques à forte densité de circulation.

### ***Les agressions***

- organiser des patrouilles nocturnes pédestres et motorisées mixtes (police, gendarmerie) à l'intérieur de la ville afin de dissuader et arrêter les agresseurs.
- impliquer les chefs de quartiers et carrés ainsi que les conducteurs des motos taxis dans le repérage et l'identification des délinquants.
- renforcer la vigilance citoyenne au sein de la population afin de dénoncer auprès des forces de l'ordre des personnes ayant des comportements suspects.

### ***La consommation d'alcool et de stupéfiants***

- veiller à l'application stricte des textes réglementaires relatifs aux trafics et à la consommation des stupéfiants.
- mutualiser les efforts de tous les acteurs notamment la délégation de l'action sociale, de la justice et des organisations de la société civile impliqués dans la lutte contre l'alcoolisme, le tabagisme et la drogue afin de mener des campagnes de

sensibilisation de proximité dans les arrondissements et quartiers sur les conséquences et risques au niveau sanitaire et psychologique.

### ***Les incivilités***

- initier, au niveau communal, une campagne de sensibilisation sur la sécurisation des habitations, des concessions, des kiosques, des commerces et des édifices publics afin que ceux-ci ne soient pas l'objet de vandalisme et/ou de squat par les délinquants.
- favoriser des actions collectives et périodiques de salubrité dans la ville notamment le curage des caniveaux et le ramassage des déchets ménagers sous la coordination de la voirie urbaine.
- construire des dépotoirs dans les quartiers pour faciliter la collecte des ordures.
- installer des bacs à ordures dans les lieux publics.
- sensibiliser et éduquer la population aux règles élémentaires d'hygiène et d'assainissement dans leurs milieux immédiats de vie.
- mettre à contribution la police municipale pour faire respecter les mesures communales prises pour assainir la ville.

### ***Le comportement des forces de l'ordre et le rétablissement de la confiance avec la population***

- Former les agents de forces de l'ordre en matière d'éthique et de déontologie ;
- Améliorer les capacités opérationnelles et d'intervention des forces de l'ordre;
- Lutter contre l'impunité au sein des forces de l'ordre par la prise des mesures disciplinaires appropriées ;
- Créer des espaces de concertation entre les forces de l'ordre et de la population au niveau des quartiers ;
- Renforcer les capacités des membres du CLSPD et appuyer son fonctionnement ;
- Informer la population sur ses droits et devoirs en perspective d'éducation à la citoyenneté ;
- Renforcer les mécanismes de collecte de gestion et d'analyse des données criminelles (statistiques des données policières et judiciaires)

### ***L'aménagement urbain***

- Elargir l'accès du réseau d'éclairage public pour lutter contre l'insécurité nocturne ;
- Mettre la voirie et l'assainissement au cœur de la politique d'aménagement urbain de la commune de Moundou ;
- Faire de la gestion des déchets une priorité environnementale au sein des ménages.

# Annexes

## GRILLE RECHERCHE DOCUMENTAIRE ET INTERVIEW

### THEME 1 : Territoire

Réf	Sous thèmes	variables	Méthode de collecte	Source d'information
1.1	Généralités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Situation géographique</li> <li>• Superficie</li> <li>• Nombre de quartiers</li> <li>• zones d'extension de la commune</li> </ul>	Recherche documentaire Interview	Services déconcentrés de l'Etat
1.2	Infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nbre d'écoles publiques et niveaux</li> <li>• Nbre d'écoles privées et niveaux</li> <li>• Nbre de formations sanitaires</li> <li>• Services publics et privés</li> <li>• Nbre des établissements bancaires</li> </ul>	Interview	Services déconcentrés de l'Etat

### THEME 2: Milieu humain

Réf	Sous thèmes	variables	Méthode de collecte	Source d'information
2.2	Etat et structure de la population	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Age</li> <li>- Ethnie</li> <li>- Religion</li> <li>- Population totale par sexe</li> <li>- Variation du nombre de la population dans le temps</li> </ul>	Recherche documentaire	Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2
2.4	Mouvement migratoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Flux migratoire</li> <li>- Origine des migrants</li> <li>- Relations inter communautés</li> </ul>	interview	Délégués des quartiers ou chefs d'arrondissement

### THEME 3: Economie

Réf	Sous thèmes	variables	Méthode de collecte	Source d'information
3.1	Economie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Différentes activités économiques et leurs importances ;</li> <li>- Nbre d'établissements commerciaux</li> <li>- Activités économiques permanentes (jour et nuit)</li> </ul>	Questionnaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mairie</li> <li>- Délégués des quartiers</li> <li>- Arrondissements</li> </ul>

## GRILLE D'ENTRETIEN SEMI DIRIGÉ AVEC LES PERSONNES RESSOURCES

### 1. Problème d'insécurité

Question principale	Questions complémentaires	Réponses
1.1 Pouvez-vous me parler des problèmes de sécurité dans votre quartier?  1.2 D'après votre expérience, quels sont les problèmes de sécurité qui dérangent le plus les citoyens (incivilités, nuisances sonores, trafic/consommation de drogues, insécurité routière; vols et braquages bandes de jeunes etc...)?	1.1.1 Comment avez-vous pris connaissance de ces problèmes?	Médias, victime, témoignes, autres
	1.1.2 Pourquoi cela est considéré comme un problème?	
	1.1.3 Dans quelles circonstances ce problème survient-il?	
	1.1.4 Quelle est l'ampleur de ce problème?	
	1.1.5 Quels sont les endroits, moments?	
	1.1.6 Quelles sont les catégories des personnes ou biens les plus concernées par le problème ?	Jeunes ; hommes ; femmes ; étrangers ; motos; habitations; commerces
	1.1.7 Avez-vous remarqué de changement dans la situation au cours de deux dernières années?	Oui ! comment ? Non ! Pourquoi ?
	1.2.1 Quels sont les problèmes d'insécurité qui font l'objet de plainte?	Vols, braquages, cambriolages, accidents de circulation, banditisme, viols, autres.
	1.2.2 Quelle est l'ampleur de ces problèmes?	
	1.2.3 Quelles sont les raisons qui sous-tendent ces problèmes?	

### 2. Appréciation par la population de l'offre des services des Forces de l'Ordre

Question principale	Questions complémentaires	Réponses
2.1 En général, la population est-elle satisfaite des services offerts par les forces de l'ordre exerçant dans la commune?	Oui ! Comment ? Sinon, Pourquoi ?	

## GRILLE D'OBSERVATION DIRECTE DES PROBLEMES D'INSECURITE

Thèmes d'observation	Importance			
	1	2	3	4
Le comportement agressif, intimidant ou dérangeant de la part de certaines personnes au sein de la population				
Des rassemblements des jeunes ou d'adultes dont les comportements et attitudes menacent la quiétude de la population				
Les activités de vente ou de consommation de drogues et leurs conséquences au sein de la population				
L'insalubrité (dépôt d'ordure, défécation publique, eaux usées, etc...)				
Des signes de vandalisme sur les bâtiments, les équipements et aménagement publics				
Structuration des quartiers (tracé des rues et espaces aménagés)				
Des bâtiments abandonnés ou détériorés				
Qualité d'éclairage public				
Circulation routière				

**Code de notation :**

1. Peu important
2. Important
3. Très important
4. Trop important

## GRILLE D'ENTRETIEN EN FOCUS GROUP

**THEME:1** **Appréciation des services de sécurité par la population** (Population du quartier: Commerçants, jeunes, fonctionnaires, femmes, chef de quartier et notables, personnes désœuvrées, clandomens, etc...)

Réf	Questions	Réponses
1.1	De façon générale, êtes-vous satisfait, peu satisfait ou pas satisfait des services de sécurité installés dans votre quartier?	
1.2	Quelle est votre opinion sur le travail des forces de l'ordre dans la lutte contre la criminalité?	
1.3	Quelle est votre opinion sur le travail des forces de l'ordre dans le maintien de la tranquillité publique?	
1.4	Quelle est votre opinion sur le travail des forces de l'ordre en matière de circulation routière?	
1.5	Quelle est votre opinion sur le travail des forces de l'ordre en matière de lutte contre les violences domestiques et sexuelles?	

### **THEME 2: Atteinte aux personnes**

Réf	Questions	Réponses
2.1	Quelles sont les atteintes aux personnes les plus récurrentes dans votre quartier?	
2.2	A votre avis, quelles sont les catégories de personnes les plus victimisées dans votre quartier?	
2.3	Ces atteintes sont-elles répétitives?	
2.4	Quelle est la périodicité de ces atteintes (jour, nuit période de l'année, etc...)	
2.5	Vous sentez vous en sécurité lorsque vous vous promenez seul(e) le jour dans votre quartier?	
2.6	Vous sentez vous en sécurité lorsque vous vous promenez seul(e) la nuit dans votre quartier?	

### THEME 3: Atteinte aux biens

Réf	Questions	Réponses
3.1	A votre avis, quelles sont les biens qui font le plus l'objet d'atteinte?	
3.2	Quelles sont les raisons qui justifient la convoitise de ces biens par les délinquants?	
3.3	A votre avis, quels sont les auteurs de ces attaques?	

### THEME 4: Incivilités

Réf	Questions	Réponses
4.1	Dans l'ensemble, qu'est ce qui caractérise le comportement déviants dans votre quartier (consommation de la drogue, consommation de l'alcool, nuisances sonores, bagarres, etc...)	
4.2	Quelles sont les catégories de personnes qui ont le plus ce comportement?	
4.3	De votre point de vue, ces déviants sont-ils des habitants du quartier ou viennent-ils d'ailleurs?	
4.4	A quelle période de la journée ces incivilités ont elles lieu?	
4.5	Quels sont les endroits du quartier où ces actions incivilités sont commises?	

### THEME 5 : Circulation routière

Réf	Questions	Réponses
5.1	Dans l'ensemble, quels sont les problèmes de circulation routière dans votre quartier?	
5.2	Quelles sont les catégories de personnes les plus touchées par ces problèmes de circulation dans votre quartier?	
5.3	Quelle est la situation des accidents de circulation dans votre quartier?	
5.4	De votre point de vue, quels sont les jours et les moments de la journée où les accidents routiers sont les plus fréquents dans votre quartier?	
5.5	Quels sont les lieux où les accidents routiers sont les plus fréquents (les rondpoints, les carrefours,	

	devant les bars, aux alentours des marchés, etc...)?	
5.6	Quels sont le plus souvent les victimes de ces accidents (piétons, conducteurs de motos, de vélos; de voitures; de charrettes, etc... ?	

#### THEME 6: Loisirs

Réf	Questions	Réponses
6.1	Quelles sont les activités de loisirs existantes dans votre quartier?	
6.2	De façon générale, quelle est votre appréciation?	

#### THEME 7: L'aménagement du quartier

Réf	Questions	Réponses
7.1	Dans l'ensemble, quelle est votre appréciation de l'aménagement de votre quartier ?	
7.2	Quels sont vos principaux motifs de satisfaction à l'égard de l'aménagement ? Quels sont vos principaux motifs d'insatisfaction à l'égard de l'aménagement ?	
7.3	Dans l'ensemble, quelle est votre appréciation de l'entretien des routes, des rues dans votre quartier ?	
7.4	Selon vous, l'aménagement urbain constitue-t-il un facteur d'insécurité?	

#### THEME 8 : Importance des problèmes

Questions	Réponse
Selon votre perception, à travers tout ce qui a été évoqué au cours de ce forum, quels sont les trois principaux problèmes d'insécurité dans votre quartier?	
Quelles actions de prévention peuvent être proposées pour améliorer ces problèmes?	

## GRILLE DE QUESTIONNAIRE DES FORCES DE L'ORDRE

Quels sont les principaux problèmes d'insécurité que vous rencontrez dans votre circonscription?	
Quels sont les trois types de délit les plus enregistrés dans votre circonscription?	
Quels sont les délits les plus préoccupants dans votre circonscription ?	
Quels sont les profils des auteurs présumés (homme, femme, mineur) ?	
Quels sont les lieux publics ou les quartiers dans votre arrondissement qui sont les plus touchés par ces délits?	
Quelles sont les périodes de la journée durant lesquelles se déroulent les délits ?	
Quelles sont les mesures répressives ou préventives prises par les forces de l'ordre pour lutter contre ces délits?	